Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260210-CC_2026_45-DE

Publié le 19/02/2026

LEFF ARMOR COMMUNAUTE

Moulin de Blanchardeau - route de Blanchardeau
22290 LANVOLLON

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 FEVRIER 2026

Séance du 10 février de l'an 2026, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 4 février 2026, se sont réunis sous la présidence de Jean-Michel Geffroy, Président. La séance est ouverte à 18h37.

Etaient présents :

Conseiller communautaire	présent	Abs. excusé	Abs	Représenté par	Pouvoir à
BOISSIÈRE Olivier	X				
BRIGANT Patrick		X			MEURO Jérémy
CABIOCH-QUEMENER Daniel	X				
CIRICHELLI Vanessa			X		
COMPAIN Xavier	X				
CORSON Laurence	X				
COSSE Nathalie	X				
DORNEMIN Jean-Luc			X		
FOLLET Denis		X			RAMONÉ Valérie
GARNIER Sébastien		X			LE HEGARAT Nadia
GEFFROY Jean-Michel	X				
GEFFROY Sandrine	X				
GOAZIOU Fabienne	X				
GUÉGAN Jean-Luc		X			JOUSSE Fabien
GUILLAUME André	X				
GUILLAUME Sandrine	X				
HEDER Jean-Paul	X				
HERVÉ Frédéric		X			CORSON Laurence
HERVIOU Alain		X		LANCIEN Erwan	
HEUZÉ Joël	X				
JOURDEN Jean	X				
JOUSSE Fabien	X				
LAMOUR Jeanne-Noëlle	X				
LANCASTER Christine	X				
LE BIHAN Gilbert	X				
LE BONHOMME Sophie	X				
LE CREURER Ginette	X				
LE FAUCHEUR Laurent	X				
LE GONIDEC Thierry	X				
LE GOUX Jean-Pierre	X				
LE GOUX Philippe		X			GOAZIOU Fabienne
LE HEGARAT Nadia	X				
LE MÉHAUTÉ Philippe		X			BOISSIERE Olivier
LE MOAL Brigitte	X				

Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260210-CC_2026_45-DE

LE SAINT Florence	X				
LE TURLUER Frédéric	X				
LE VAILLANT Jean-Paul	X				
LE VERRE Jean-Baptiste	X				
L'HOSTELLIER Stéphanie	X				
LIENNEL Yves	X				
LORANT Monique	X				
MANAC'H Denis	X				
MARTIN Patricia		X			SAPIN Alain
MEURO Jérémy	X				
NICOLAS Cyril	X				
PRIGENT Dominique		X			
RAMONÉ Valérie	X				
ROPERS Valérie	X				
RUELLAN Véronique		X			
RUMIANO Valérie	X				
SAPIN Alain	X				
SALAÜN Sandrine		X			LE TURLUER Frédéric
SEHAN Alain	X				
SOLO Patrick	X				
STEUNOU-ROQUINARC'H Solène					
THOMAS Philippe		X		HELLO Marie-Christine	
TROEGER Eva	X				

En exercice : 57 **présents :** 43 **dont suppléants :** 2 **Votants :** 52 **dont pouvoirs :** 9

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut délibérer.

<u>Etaient également présents sans voix délibérative les suppléants suivants :</u>

SUPPLÉANT	**présence**
ANTOINE Vincent	
BARBIER Stéphane	X
CAULET Brigitte	
DERIAT Aline	
HELARY Richard	X
HELARY Valérie	

SUPPLÉANT	**présence**
HELLO Marie-Christine	X
LANCIEN Erwan	X
LE YAN Pascale	
MAHÉ Michel	X
MAHÉ Valérie	
TALLEC Jeanne	X

Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260210-CC_2026_45-DE

CC_2026_45 : Affaires financières : subventions et cotisations 2026

Monsieur le Président soumet pour approbation les subventions et participations pour l'année 2026.

Il rappelle qu'un versement échelonné est réalisé pour Avenir Jeunes Ouest Côtes d'Armor. Un acompte à hauteur de 50% de la cotisation 2025 a été versé en janvier 2026 par anticipation. Le reliquat du montant de la cotisation 2026 sera réparti en 2 versements répartis comme suit : 25% début juillet et 25% début octobre.

Concernant les associations avec emploi associatif, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

- ALS Handball : 16 000 €, dont 10 000 € pour l'emploi associatif
- Sport Argoat 22 : 5 000 €, en totalité pour l'emploi associatif.

Vu la proposition de la commission développement sportif en date du 3 décembre 2025,

Considérant le récapitulatif des subventions et participations joint en annexe,

Entendu le rapport de monsieur le Président,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VALIDE les subventions et participations 2026 telles que détaillées dans le tableau ci-annexé,

VALIDE les modalités de versement telles qu'énoncées ci-dessus,

AUTORISE monsieur le président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Président,
Jean-Michel Geffroy

La secrétaire de séance
Fabienne Goaziou